
ANNÉE SCOLAIRE 2018 – 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des points suivants :

1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS

✓ Nous vous remercions de la remplir avec attention. Elle contient beaucoup d'éléments susceptibles de changer d'une année à l'autre, aussi nous la réactualisons à chaque rentrée.

2 - ASSURANCE

✓ Veuillez nous faire parvenir une attestation d'assurance qui couvre (en responsabilité civile au moins) votre enfant pendant la pratique des activités scolaires et sportives.

L'école vous propose l'assurance M.A.E. **Les parents déjà assurés à la MAE recevront directement les formulaires. Nous en mettrons dans le cahier de liaison, pour les nouveaux élèves. Le règlement s'effectue directement auprès de la mutuelle.**

3 – SECURITE SOCIALE (concerne uniquement les élèves déficients visuels suivis par le S3AS)

✓ Afin de permettre le suivi paramédical du service de soins nous avons besoin d'une photocopie de votre carte de sécurité sociale mentionnant les droits ouverts (ou l'original qui vous sera retourné).

4 - COOPÉRATIVE

✓ Pensez à la régler, elle n'est pas obligatoire, mais elle permet d'organiser des sorties et d'acheter du petit matériel pour l'école, des ingrédients pour les classes. Tous les enfants en profitent !

Règlement à l'ordre de la "Coopérative école déficients visuels" :

- 1 enfant dans l'école : 15 €

- 2 enfants ou plus dans l'école : 23 €

5 - HYGIÈNE

✓ Devant la recrudescence des poux ces dernières années, nous vous demandons de veiller avec la plus grande attention sur la chevelure de vos enfants et de traiter immédiatement toute apparition de poux et de lentes.

✓ Merci de fournir à vos enfants :

- des mouchoirs en papier (régulièrement au cours de l'année)

✓ En cas de change assuré par l'école, prière de rapporter le lendemain les vêtements.

6 - PISCINE

Des séances de natation seront organisées au cours de l'année (dates à préciser). Il s'agit d'une activité scolaire très bénéfique pour les enfants.

Elle est donc obligatoire, sauf contre-indication médicale.

✓ Les enfants apporteront :

1 bonnet de bain	1 maillot de bain	1 peigne
1 serviette de bain	1 bonnet de laine	

✓ **Veuillez nous prévenir en cas de contre-indication.**

7- P.P.M.S.

Dans le cadre du Projet Particulier de Mise en Sécurité (en cas de risque majeur), tous les enfants devront apporter une bouteille d'eau minérale d'origine (pas remplie au robinet). Elles seront utilisées en cas de consigne officielle de confinement.

8 - RÉUNION PARENTS - ENSEIGNANTS

Une réunion entre les parents et les enseignants, sera organisée **samedi 6 octobre 2018 à 9h30**. Nous pourrons ainsi mieux vous présenter l'organisation de l'école, ses projets, ainsi que le travail envisagé avec votre enfant. Toutefois n'hésitez pas à prendre contact avec nous avant, et après cette date, pour toute question particulière.

Ce sera également l'occasion de rencontrer les parents bénévoles de l'association APEDV 06 (Association de Parents d'Enfants Déficients Visuels des Alpes Maritimes) qui apportent une aide financière et morale à l'école et aux familles (que leur enfant soit inscrit au titre de la déficience visuelle ou au titre des troubles de la santé). Merci de les soutenir en adhérant (25 € à l'ordre de l'APEDV 06) et, si vous en avez la possibilité, en y consacrant un peu de votre temps. Beaucoup de dossiers ont évolué grâce à eux (création de postes, matériel spécialisé, allocations, évolution des lois, organisation des journées *Regardons ensemble*, tellement enrichissantes pour tous nos élèves, etc.). C'est donc très important pour l'avenir de vos enfants !

9 - HORAIRES DE L'ECOLE

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi** de **8h30 à 11h30** et de **13h30 à 16h30**

Repas : 1^{er} service (petits) à 11h30 – 2^{ème} service (grands) à 12h15

Accueil le matin à partir de : 8h20

Sauf cas exceptionnels, tous les enfants sont demi-pensionnaires.

10- VACANCES - zone B :

Le calendrier officiel des vacances est disponible en lien sur le site de l'école spécialisée :

<https://ecole.ac-nice.fr/antibes/ecolespecialiseechateaunice>

ACCUEIL

AGENDA

TELEPHONES

SCOLARITÉ

▶ CLASSES

Plans d'accès

La rubrique **AGENDA** est tenue à jour. Vous y trouverez des renseignements sur les activités des classes, les sorties, les réunions, les événements organisés par nos partenaires, etc. Nous vous invitons à vous y rendre régulièrement,

* * * * *

Merci de nous retourner les imprimés et documents demandés, le plus rapidement possible.
Pour l'équipe, le directeur, Lionel EDOUARD